

**COMPTE-RENDU**  
**de la séance du 11 septembre 2014**  
**du Conseil Scientifique de l'Institut de Physique du CNRS**

Présents : M. Albrecht, L. Bocquet, I. Bouchoule, J.-P. Brison, M.-J. Casanove, D. Chandesris, A. Colin, J. Coraux, O. Dulieu, K. Dumesnil, J.-P. Gaspard, B. Gil, Y. Labaye, G. Montambaux, F. Nguyen Van Dau, E. Perez, S. Reynaud, P. -F. Sibeud

Excusés : A. Amy-Klein, P. Briet, C. Chacon-Carrillo, G. Durry, S. Stringari

INP : G. Faini (DAS), L. Hammoud (DAA), A. Taleb (DAS), B. van Tiggelen (DAS), F. Vallée (directeur par interim de l'INP)

Sections du CN : j.-M. Maillet (pdt section 2), F. Pistolesi (pdt section 3), C. Bordas (pdt section 4), H. Henry (secrétaire section 5), A.-M. Gué (pdte CID 54).

SGCN : S. Lassalle

**1. Intervention de Fabrice Vallée, directeur par intérim de l'INP.**

Fabrice Vallée (FV) propose une présentation sous forme de diapositives PPT.

L'INP : où en est-on ?

Outre la nomination de F. Vallée (qui se retrouve dans deux cases, car toujours en charge de la politique de site), l'organigramme a changé à plusieurs endroits : Niels Keller a été nommé délégué scientifique (en charge du suivi des projets du 1<sup>er</sup> programme PIA) en charge de la matière condensée et des labos de la section 5, afin d'alléger le travail de G. Faini.

Deux nouveaux chargés de mission ont été nommés : Marc Sentis (suivi du projet ELI), et Martine Richard-Viard (suivi des appels à projets H2020).

Un comité de sélection vient d'être formé pour l'examen des candidatures à la direction de l'INP (D. Langevin, J. Dalibard, C. Noguerra, S. Celiberto, P. Maestro) ; les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 10 octobre, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> décembre.

Les postes

FV propose un historique pour l'INP. La politique générale a été de remplacer (1 pour 1) les départs à la retraite (en nombre de postes) pour les chercheurs et IT, tout en conservant le même volume de la masse salariale, ce qui entraîne une augmentation des coûts de 20 à 30 millions d'euros par an (cotisations, promotions). Cela a conduit à une baisse des ETPT (au travers de la baisse des emplois non permanents, maintenant inférieur à 1300 emplois CDD, seuil très faible qui correspond au remplacement des urgences). La marge de manœuvre est quasiment inexistante sur les doctorants et post-doctorants. Le nombre de chercheurs reste stable, mais il y a eu une décroissance notable des postes IT.

FV présente ensuite le tableau des recrutements de chercheurs (INP) entre 2009 (46) et 2014 (23) et IT (baisse de 36 à 19). En 2014, le rapport F/H est de 6/23 pour le recrutement. Ce déséquilibre reflète une situation en deçà de la moyenne CNRS. Des recommandations ont été émises vers les sections : encourager les candidatures féminines, proposer plusieurs choix d'affectation, rajeunir l'âge du recrutement. Une discussion s'engage sur ce déséquilibre qui donne une image défavorable et qui tend à décourager les candidatures féminines.

Les négociations sur le nombre de postes pour 2015 sont en cours. Il semble que ce serait moins pire que ce que l'on aurait pu penser. Les années 2015-2017 ne seront pas favorables en termes de recrutement. ... FV rappelle que sur les 2.6Mds € de la SE d'état au CNRS, 2.1 Mds € vont vers la masse salariale.

MJC espère que la mobilisation sur l'emploi scientifique de juin a été entendue

Une discussion s'engage sur l'attachement des personnes présentes au système français, et sur les passerelles probablement insuffisantes entre monde académique et industriel.

Quelques chiffres :

Equivalent temps plein travaillé ETPT (ITA+Chercheurs), évolution des effectifs de l'INP par an :

Année	permanents
2009	ETPT 2465
2010	ETPT 2425
2011	ETPT 2445
2012	ETPT 2405
2013	ETPT 2370

Rq : La même décroissance est observée dans le remplacement des ITA et des chercheurs

Au niveau des recrutements de charger de recherche (CR) et ITA (IT) à l'INP par an :

Année				
2009	CR	46		
2010	CR	45	IT	36
2011	CR	37	IT	33
2012	CR	30	IT	26
2013	CR	28	IT	19
2014	CR	23	IT	19

Proportion homme et Femme au CNRS

- CR2, 4 fois moins de femmes

- CR1, 3 fois moins de femmes

Conclusion :

Encore trop peu de femmes aux postes importants

Exemple : chercheurs appartenant à la Section 1 : 165 hommes pour seulement 10 femmes

Prévision de départ en retraite

L'âge légal de départ à la retraite qui était de 60 ans 2010, va évoluer progressivement suivant la loi à 62 ans en 2017. Résultat, comme il aura moins de départs à la retraite, il y aura moins d'embauche en ETPT.

### La valorisation

FV propose un point d'information. L'INP a décidé de soutenir plusieurs projets « très amont » (trop pour les SATT) avec un potentiel de valorisation important. Il s'agit d'un dispositif expérimental (sans appel à projets ouvert) où l'INP –qui prend des risques en quelque sorte- a ciblé 28 unités qui ont renvoyé 25 réponses. Cela a conduit au soutien de 9 projets (notamment en soutien humain). Suivi et accompagnement sont assurés au travers des FIST et des SPV. Le soutien se traduit par environ 50k€ sur un an, correspondant à un poste sur un an (pris sur un budget différent de la masse salariale évoquée plus haut).

Une discussion s'engage sur la possible participation des entreprises à ce processus. Le moyen existe au travers du « répertoire des entreprises », mais qui n'est pas à jour. Un critère de réussite de ce dispositif expérimental consistera à observer la création de quelques start-ups.

### L'Europe

FV rappelle la situation du suivi des projets internationaux à l'INP, notamment de H2020. Le programme comporte trois volets. Les laboratoires de l'INP sont très actifs sur le volet « excellence scientifique », mais moins sur les volets « attractivité industrielle » et « défis sociétaux ». L'approche pour candidater à ce programme n'est pas simple, d'où la nomination de M. Richard-Viard pour analyser ces appels, et inciter les laboratoires à déposer des candidatures.

### ANR

FV propose un graphe montrant le nombre de projets proposés (au premier tour) par défis et le nombre de projets acceptés ; pour la plupart des défis le taux de réussite est inférieur à 10%. 711 projets (hors accords internationaux) pour 308 M€ d'aide.

Une discussion s'engage sur le message contenu dans de tels chiffres. Le fait que la pré-proposition soit plus courte n'a pas conduit à une augmentation significative des demandes. FV insiste sur l'importance que les projets proposés soient consolidés en termes de coûts. Il est important d'avoir une réflexion sur ce thème (création de facturation interne ?...). S. Reynaud signale que ce dernier point devrait être un point inclus dans le bilan du CSI, puisque l'on en a souvent parlé en séance.

On relève qu'au travers de ce taux de réussite très faible, le message adressé aux chercheurs est peu encourageant, et qu'il conviendrait que l'INP réfléchisse à des recommandations pour éviter d'engendrer la démobilisation, voire la frustration, dans les laboratoires.

Quelques chiffres :

D5	36	sécurités alimentaires et défi démographique
D1	52	Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique
D2	48	Energie propre, sûre et efficace
D3	84	Stimuler le renouveau industriel
D4	236	Vie, santé et bien être
D7	105	Société de l'information et de la communication
D8	35	Société innovante, intégrantes et adaptative
D9	11	Liberté et sécurité de l'Europe, de ces citoyens et ses résidents
D6	22	Mobilité et système urbain
DSAV	82	défie de tous les savoirs

#### FEDER :

Les montants sont connus par région, avec mise en place en 2015. (<http://www.europe-en-france.gouv.fr/Configuration-Generale-Pages-secondaires/FEDER>)

#### CPER :

Les régions sont dans l'attente des décisions du ministère concernant le cadrage financier, et la situation est pour l'instant à l'arrêt. Plusieurs réunions ont été repoussées, repoussant d'autant ces financements.

Agenda :

Remontée des projets < jan 2014

Transmission Région vers ETAT fev 2014

Evaluation MESR, Alliances, Organismes mars 2014

#### Les sites

Le CNRS est impliqué dans un certain nombre de COMUE. Les statuts ont été votés en CA du CNRS pour 4 d'entre elles (parisiennes). Les décrets de création sont prévus pour novembre 2015. Le nouvel appel PIA est fortement corrélé à cette mise en place et est prévu pour fin septembre, avec un retour pour janvier 2015.

#### Les Unités

FV propose un tableau montrant l'évolution du nombre d'unités, avec notamment 7 création d'unités, et 6 suppressions.

Le LAC (UPR) passe en UMR, sans changement de périmètre ; le SPEC change de périmètre en passant d'URA à UMR. La FRE CRMD à Orléans repasse en UMR après une période transitoire de 3 ans en FRE. 2 GDR et une FRE en création.

Suppression d'une FRE à Montpellier suite au regroupement des laboratoires, et d'un GDR « THz » arrivé à terme.

On révoque la question de la mise en place des ZRR dans les laboratoires. FV dit que le CNRS n'a que peu de prise sur ce problème. O. Dulieu (OD) rappelle que des instructions ont été transmises aux délégations régionales pour les recrutements qui sont assujettis à l'autorisation du FSD.

#### **3-Approbation du CR du 19 mai 2014**

Le CR est approuvé à l'unanimité après corrections faites en séance.

#### **4. Discussion autour du rapport bilan du CSI : état d'avancement**

M.-J. Casanove (MJC) indique que les rapports (provisoires) de conjoncture des sections 2, 5 et 54 ont été reçus, ce qui a permis de faire évoluer notre texte.

MJC rappelle la démarche suivie dans ce rapport : il s'agira d'une mise à jour du rapport précédent, et qui intégrera une partie bilan du travail effectué en séance.

Un rapport « rebâti » par MJC et OD sera renvoyé aux membres du CSI pour modifications finales.